

# ASSEMBLÉE NATIONALE

24 septembre 2020

---

D'ACCÉLÉRATION ET DE SIMPLIFICATION DE L'ACTION PUBLIQUE - (N° 3347)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 632

présenté par  
M. Kasbarian

-----

### ARTICLE 23 TER

À l'alinéa 8, substituer au mot :

« soumise »,

le mot :

« soumises ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.